

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



Rejoignez-nous !

Pour en savoir plus sur les missions,
le recrutement et les contrats des personnels
chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap
et pour déposer votre candidature :

education.gouv.fr/DevenirAccompagnant



**S'ENGAGER
AIDER
ACCOMPAGNER**

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE



L'éducation nationale **recrute et forme**
des personnels pour l'accompagnement
d'élèves en situation de handicap

education.gouv.fr/DevenirAccompagnant



VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER AUPRÈS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP ?

Le ministère de l'Éducation nationale recrute des personnels chargés d'accompagner les élèves en situation de handicap à l'école, au collège ou au lycée.

Une formation de 60 heures pour accueillir et suivre au mieux la scolarité de ces élèves est assurée par le ministère.

EXERCER UN MÉTIER QUI A DU SENS

En apportant une aide humaine et pratique aux élèves en situation de handicap, **vous leur permettez de suivre leur scolarité dans de bonnes conditions tout en favorisant leur autonomie.**

Vous participerez aux différentes activités de la classe, en relation constante avec l'enseignant, et contribuerez à l'adaptation scolaire des élèves.

Vous prendrez part à toutes les réunions de l'équipe de suivi de scolarisation, aux côtés du directeur d'école ou du chef d'établissement, des enseignants, du psychologue de l'éducation nationale, des professionnels de santé et des parents.

CONTRIBUER AU BIEN-ÊTRE DES ÉLÈVES

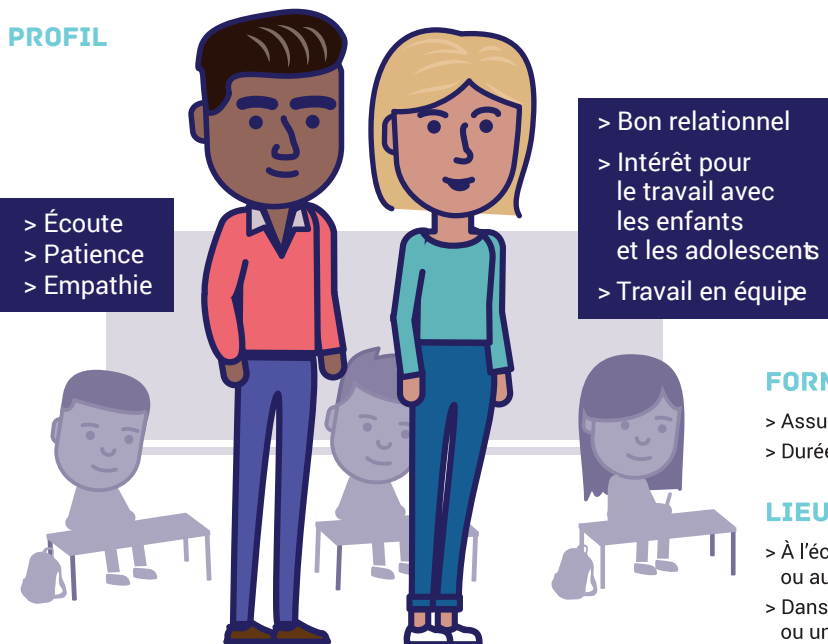
Vous interviendrez :

- auprès d'un ou plusieurs élèves
- à tous les niveaux de la scolarité
- en milieu scolaire ordinaire ou dans un dispositif dédié (tel que les Unités localisées pour l'inclusion scolaire – Ulis)

Vous apporterez votre aide à des élèves de tout âge et pour tout type de besoins spécifiques (troubles moteurs, sensoriels, psychiques ou cognitifs).

Votre écoute et votre patience permettront aux élèves de **s'épanouir et de prendre confiance en eux et en leurs capacités.**

PROFIL



FORMATION

- > Assurée par le ministère
- > Durée : 60 h

LIEUX D'EXERCICE

- > À l'école, au collège ou au lycée
- > Dans une classe ordinaire ou un dispositif dédié